

Ligue
des droits de
l'Homme



Section
de Pertuis

Mars 2014

ÉLECTION MUNICIPALE À PERTUIS

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME INTERROGE LES CANDIDATS SUR NOS DROITS

A Pertuis, nous avons pris l'initiative d'interpeller les candidats aux élections municipales sur des valeurs qui nous sont chères. Ces questions établies à partir de celles élaborées par la section LDH d'Aix en Provence, concernent le logement, l'action sociale, la vie des quartiers, la culture, la sécurité, les gitans, les sédentarisés, les étrangers, et la vie démocratique.

Nous avons déposé le questionnaire aux permanences des candidats, à l'exception de Monsieur Alexandre VALLET, représentant FN, dont nous combattons les positions racistes et xénophobes. Nous avons sollicité une rencontre avec les candidats pour noter leurs réponses. Nous avons relancé par deux fois les candidats à leurs permanences, afin d'obtenir une réponse écrite ou un refus clairement exprimé.

Monsieur Roger PELLENC (Continuons à bâtir Pertuis) n'a pas souhaité donner suite à notre invitation puisqu'aucun contact ne put être établi.

Messieurs Fabien PEREZ (Pertuis ville d'avenir) et Monsieur Roland ZORZAN (La priorité c'est Pertuis) nous ont adressé une réponse écrite.

Ce sont ces réponses que nous exposons ci-après.

A VOUS DE JUGER

Comparez les aux propositions de la LDH.

Des propositions qui servent l'intérêt général, basées sur la liberté, l'égalité et la fraternité que vous trouverez à la fin de ce document.

LDH

Le Logement

Se loger est un droit fondamental. A Pertuis ce droit n'existe pas pour tout le monde, loin de là ! Il y a trop peu de logements sur le marché et trop chers, à l'acquisition comme à la location. Comment et de combien comptez-vous accroître le rythme de construction de logements ? En particulier pour les logements sociaux et très sociaux qui font de plus en plus défaut ? Comment concilier le nécessaire développement de l'offre foncière et le souci de ne pas étendre encore plus la ville (ce qui ne ferait qu'accroître les difficultés de circulation et d'accès aux équipements et services publics ?) Quand et comment comptez-vous appliquer la Loi DALO ?

F. PEREZ

La nouvelle loi impose désormais 25 % de logements sociaux. À Pertuis, nous sommes passés de 11 % en 2008 à 9 % en 2013. Cette carence de logements sociaux nous amène à régler pour l'année 2013, 150 000 euros d'amendes.

La solution passe par trois actions :

--une politique incitative ou contraignante vers les propriétaires de logements vacants (+ 700 à Pertuis).

--favoriser des logements sociaux avec équipements publics dans les zones 3 Na.

--imposer aux promoteurs immobiliers 30 % de logements sociaux a minima dans l'octroi des permis de construire.

L'application de la loi DALO doit être mise en place avec le dispositif ad hoc de la CPA.

R. ZORZAN

Vos propos sont axés sur le logement à Pertuis qui, comme vous le dites, est un droit fondamental ! Vous savez que Pertuis a adhéré en janvier 2000 à la CPA et qu'aujourd'hui notre commune est, dans le cadre communautaire, titulaire du SCOT et du PLH de la communauté d'agglomération du Pays d'Aix.

C'est à travers ces deux documents communautaires que se construit le développement de notre cité en matière de construction de logements à loyers modérés, notamment sur les deux zones 3Na communautaires du « Jas de Beaumont » et de la rue «Léon Arnoux »

Ces deux zones de compétence communautaire devraient permettre la réalisation de 1500 logements sur une période d'une quinzaine années !

La commune devrait atteindre environ 25.000 habitants en 2030.

En effet le PLH de la CPA détermine le nombre de logements à construire annuellement sur Pertuis, ceci en lien avec les organismes bailleurs, et ce jusqu'à l'horizon 2030 !

Une projection a été faite par le service communautaire qui est en charge du PLH.

Aujourd'hui, il manque 800 logements sur Pertuis et la commune doit devoir payer une pénalité par rapport au non respect de la loi SRU, de 192.000 € sur le BP 2014 !

Ce retard est considérable !

La convention communautaire entre la CPA et la SPLA va permettre la rénovation d'ilots urbains dans le centre ancien et une centaine de logements devraient être en construction dès 2015.

Convention qui avait été mise en place par l'ancienne équipe municipale (2001/2008).

Ce qui veut dire que nous avons des difficultés à loger nos familles sur Pertuis et surtout nos jeunes ménages !

Dans notre programme municipal nous demandons à la CPA, en matière de construction, une accélération de notre PLH local, tout en donnant, à travers la commission départementale d'attribution des logements, une priorité aux familles Pertuisiennes !

Il nous faudra remettre en fonction plusieurs logements pour les personnes sans abri !
Nous avons aussi l'intention de réaliser un lotissement communal pour les primo-accédants.
Nous vous invitons à lire notre « Projet de Ville » où nous abordons ces projets.

LDH

L'Action sociale

En matière d'action sociale, il y a tant à faire que son financement exige de faire des choix de principes et de priorités, ce qu'on appelle une politique sociale. Quelle analyse faites-vous des besoins prioritaires de la population de Pertuis et quelle orientation donnerez-vous à la politique sociale de la municipalité pendant votre mandat ? Pourriez-vous préciser par des exemples concrets dans les secteurs suivants :

Petite enfance,

Aide aux plus démunis,

Personnes handicapées,

Personnes âgées,

Autres secteurs que vous jugez importants ...

l'action municipale et

F. PEREZ

La carence de places disponibles en crèche implique un soutien accru de la Ville en faveur des projets de crèches parentales. Pour l'aide aux plus démunis, la ville doit soutenir l'action du CCAS en augmentant son budget au lieu de le diminuer. La mairie doit être un partenaire des associations caritatives (augmenter le nombre de commerces donateurs) et être créateur de lien entre ces associations pour rendre leurs actions plus efficaces. Pour les personnes handicapées, la ville de Pertuis a un retard important dans l'application de la loi de 2005. Notre commune doit être exemplaire dans sa volonté d'entreprendre des travaux de mise aux normes des bâtiments municipaux pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Elle doit également être un partenaire des commerçants Pertuisiens pour les inciter à ladite mise aux normes dans les contraintes imposées par la DDE.

Notre centre-ville n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite, les trottoirs sont étroits et le mobilier urbain contraignant. Notre projet d'aménagement du centre-ville doit prendre en compte ces exigences légitimes.

Pour les personnes âgées, je veux réussir notre objectif d'un centre-ville rénové et attractif. Elles ont vocation à vivre dans le centre-ville : il nous faut des bancs, un espace vert, des brasseries et un glacier.

Nous souhaiterions également mettre en place (dans le cadre de l'instauration de 60 logements étudiants en centre-ville) un partenariat étudiant-senior.

L'installation d'un EPAHD à Pertuis, suite au départ de la maison de retraite St Roch vers Villelaure, est une nécessité. Nous y contribuerons avec les services de l'État et du Conseil Général.

R. ZORZAN

Là encore, en matière sociale, notre programme est conséquent puisque nous allons rétablir le quotient familial dans les cantines scolaires ; augmenter l'offre d'accueil des jeunes enfants même pour des horaires atypiques ; créer une maison de solidarité et des familles, ainsi qu'un pôle social à guichet unique ; proposer une consultation pour une adhésion à une mutuelle groupée pour celles et ceux qui n'en ont pas.....

Nous nous engageons à respecter les 14 propositions de l'association ADAPT pour les personnes à mobilité réduite.

Pour l'hôpital, nous voulons négocier avec l'ARS et la direction du CH d'Aix la création d'un service « Ambulatoire » et défendre la mise en service d'un établissement pour les personnes dépendantes (EHPAD).

La vie des quartiers

On l'entend dire souvent : on s'ennuie dans les quartiers ! Cela est particulièrement vrai pour les quartiers les plus éloignés du centre. Quelle est votre analyse de cette situation ? Ce qui est en jeu pour la vie des quartiers c'est la présence conjointe d'équipements, d'activités, de commerces, de services de proximité...Envisagez-vous des solutions d'urbanisme pour favoriser le « vivre ensemble » dans ces quartiers ? Et pour favoriser les relations avec le centre-ville et entre les quartiers, y compris en soirée, comptez-vous jouer sur la qualité, la fréquence, les horaires des transports publics ?

F. PEREZ

Il faut travailler sur les liaisons entre les quartiers et le centre-ville par un accès piéton ou un mode de transport doux. Le centre-ville est le patrimoine de tous les Pertuisiens et sa revitalisation profitera à tous les quartiers si nous réussissons à les lier entre eux.

Sur les transports intra-urbains, je préfère limiter le nombre de lignes de navettes à deux et augmenter la fréquence des navettes. Je préconise un renfort des équipements, des activités, des commerces et des services de proximité dans le centre-ville avant d'envisager une délocalisation.

En revanche, chaque quartier doit bénéficier d'équipements municipaux avec espaces verts favorisant les échanges et les pique-niques.

R. ZORZAN

Pour la vie dans nos quartiers, c'est améliorer la qualité de vie par des jeux d'enfants, des lieux de convivialité.

C'est aussi créer un lien avec le service « Politique de la Ville » des comités de quartier où il n'y en a pas, afin d'aller vers le quartier et tisser des liens avec la population.

LDH

La culture

Le droit à la culture pour tous est un droit fondamental et la culture partagée une dimension importante du vivre ensemble. Or, si la ville de Pertuis peut apparaître comme une ville où la culture tient une place non négligeable, comme en témoignent la rénovation du Théâtre municipal, et celle de l'espace Georges JOUVIN, qu'en est-il de la culture pour tous et en tous lieux ?

Comment comptez-vous concilier le rayonnement des structures et manifestations existantes et une politique culturelle dans les quartiers et en direction de tout public ? Comment soutiendrez-vous les petites structures et les petites troupes ? Quelle place donnerez-vous à l'expression culturelle de chacun, en particulier des jeunes ?

Et comment envisagez-vous d'articuler la culture (sous toutes ses formes) et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014, de façon à ce que tous les enfants aient accès à des activités de qualité ?

F. PEREZ

Il nous faut d'abord renforcer les activités culturelles existantes. Je pense au festival du Big Band qui doit s'accompagner d'un festival off pour rayonner au travers de toute la ville. Le Corso doit également être renforcé en intégrant les jeunes par un partenariat avec les collèges et le lycée. Les associations culturelles ont du mal à trouver des lieux de répétition et de manifestation. Il nous faudra faciliter l'accès aux salles municipales et ouvrir aux associations le théâtre municipal en permettant une offre de spectacles du lundi au dimanche. Une association de théâtre pour les jeunes vient de quitter Pertuis au profit de La Bastidonne, faute de salles disponibles. Il est impératif de permettre à cette association de réintégrer son local rue Tarquin.

La réforme des rythmes scolaires entrera en vigueur à Pertuis en Septembre 2014. Nous devons l'anticiper en consultant le tissu associatif Pertuisien susceptible de répondre aux activités périscolaires.

R. ZORZAN

La Culture sera de redonner à Pertuis son rayonnement culturel par notre théâtre qui sera ouvert aux manifestations théâtrales de notre commune, puis par un festival des « arts de rue et spectacles vivants » ; par la continuité du projet de la Médiathèque des Carmes, lancée par l'ancienne équipe à laquelle j'appartenais ; favoriser le café théâtre en réouvrant la voûte des arts ; par la création d'un musée de la tradition Provençale ; par la création d'un espace culturel pour notre jeunesse.....

LDH

La sécurité

Les politiques de sécurité provoquent des débats peu sereins qui sont souvent instrumentalisés. Leur résultat est de contribuer à la création d'un sentiment de méfiance qui met en danger la solidarité entre citoyens. Comment pensez-vous installer dans la ville de Pertuis un dialogue apaisé, capable d'éclairer le jugement des citoyens ? Sous votre mandature quel sera le rôle de la police municipale ? Selon vous peut-elle être une vraie police de proximité ? Comment allez-vous améliorer le contrôle et la direction de la police municipale ? Quelle sera votre politique en matière de vidéosurveillance ? Jugez-vous utile d'augmenter le nombre de caméras installées dans la ville ? Quelles actions allez-vous mettre en place pour que la population soit mieux informée sur l'usage, l'accès et la conservation des données enregistrées ?

F. PEREZ

Un centre-ville qui retrouve de la vie, de la convivialité avec de nouveaux commerçants, des places piétonnes agrémentées de terrasses de café contribuera à apaiser les Pertuisiens. La police municipale doit être démultipliée et circuler dans tous les quartiers. Je propose un numéro vert instaurant un lien constant entre les citoyens et la police municipale. La vidéosurveillance n'a pas répondu aux objectifs fixés par la municipalité, et je préconise de la diminuer au profit d'une présence humaine. Les médiateurs de rue doivent être à nouveau mis en fonction pour favoriser un dialogue constructif avec toutes celles et ceux qui sont en situation potentielle de délinquance. La

prévention doit prendre systématiquement le pas sur toute autre option dans le cadre des activités de la police municipale.

R. ZORZAN

La sécurité est le souci majeur de beaucoup de Pertuisiens.

Pour instaurer un dialogue apaisé et rassurant, nous remettrons en service les rondes de nuit de la Police Municipale et nous pratiquerons « l'ilotage » dans nos quartiers, donc une police de proximité !

Pour ce qui est de la vidéo surveillance le nombre de caméras est largement suffisant et il faudra optimiser leur utilisation tout simplement.

LDH

Gitans - Sédentarisés - Etrangers

Quelle est votre position sur le vote aux élections locales des résidents étrangers non-communautaires ?

Plusieurs centaines de Gitans vivent sur différents terrains de la commune. Ils sont systématiquement rejetés, sans aucune action ni en faveur de la scolarisation des enfants, ni pour la socialisation ou l'insertion de ces familles. Les gens du voyage sédentarisés, sans lieu où poser leur caravane, subissent le même sort. Envisagez-vous, un suivi social, l'organisation d'une coopération avec les associations, un effort spécial pour la scolarisation et un soutien pour ces familles ? (y compris l'aménagement d'une aire d'accueil, la récupération et le traitement des déchets, etc....).

F. PEREZ

Je suis favorable au vote aux élections locales des résidents étrangers non communautaires.

Nous nous engageons à recréer des liens, un suivi social et une politique forte de scolarisation des enfants envers les gens du voyage sédentarisés.

R. ZORZAN

Pour les communautés qui vivent à Pertuis, nous souhaitons les aider dans leur cadre de vie, dans la formation et l'emploi et la scolarisation des enfants !

Nous avons eu avec ces communautés de bons contacts à travers plusieurs réunions et nous sommes engagés sur plusieurs propositions.

Je ne suis pas défavorable au vote des étrangers dans la mesure où ils vivent et travaillent avec leurs familles sur le territoire national depuis plusieurs années, principalement pour des élections locales comme les municipales puisqu'ils partagent, avec nous, la vie de la cité !

De par la loi du 05/07/2000, une aire d'accueil en faveur des gens du voyage doit être construite, puisque le Maire actuel bafoue la dite loi et refuse une telle construction ; il faut savoir que cette aire est rendue obligatoire pour les villes de plus de 5000 habitants figurant au schéma départemental des G du V. !

Pertuis y est inscrit.

LDH

La vie démocratique

Les associations créent des liens dans de nombreux domaines et entre des populations souvent diverses, elles participent à la vie des quartiers, elles ont des

connaissances et un savoir-faire. Comment aiderez-vous à leur fonctionnement (budget, mise à disposition de salles...)? Comment comptez-vous vous appuyer sur elles, quelle concertation? Mettrez-vous en place des conseils de quartier? D'une façon plus générale comment allez-vous contribuer à développer la participation concrète des citoyens de Pertuis à la vie de la cité? Par ailleurs comment concevez-vous le fonctionnement démocratique du conseil municipal?

F. PEREZ

Les associations doivent être soutenues par la Ville au travers de subventions et de mise à disposition de salles municipales. Elles doivent bénéficier d'un lien privilégié avec la municipalité que je favoriserai par un élu délégué aux associations.

Je suis favorable à la mise en place des conseils de quartiers et souhaite créer un conseil municipal des jeunes qui nous fera des propositions. Je ne manquerai pas de les retenir suivant leur pertinence.

Je souhaite que les commissions municipales soient ouvertes au public.

R.ZORZAN

La démocratie participative sera un des vecteurs essentiel pour associer nos administrés aux décisions, aux projets structurels qui devront être réalisés dans notre cité.

C'est aussi relancer des manifestations populaires et des animations de rue.

Il faudra impérativement redynamiser notre « cœur de ville » par des actions immédiates ; Notre programme fait part de différentes idées !

LDH

La métropolisation de la région

A votre avis, cette métropolisation aura-t-elle une conséquence sur les droits des Pertuisiennes, des Pertuisiens et des élus ?

F. PEREZ

En ce qui concerne la métropolisation, elle aura inévitablement une conséquence sur la vie des Pertuisiens et sur les droits des élus. Toutefois, il nous appartient de transformer notre entrée dans cette nouvelle institution de façon positive, en nous y préparant dès maintenant. La politique actuelle de la chaise vide est une grave erreur.

R. ZORZAN

A plusieurs reprises, je me suis prononcé, en conseil municipal, contre la Métropole Aix/Marseille/Provence car il y aura certainement des conséquences fiscales pour les Pertuisiens, peut-être la perte du droit des sols pour les communes !

D'autant plus que le gouvernement crée une nouvelle méga structure, sans diminuer « le Mille feuille administratif » ce qui aura pour conséquence d'augmenter les dépenses compensées certainement par des recettes fiscales !

*

*

*

Ma ville je la veux.....

Accueillante

La laïcité, c'est la liberté en partage, ce n'est ni le racisme ni l'exclusion. Pourtant, depuis trop longtemps, elle est instrumentalisée contre l'islam, présenté comme un péril permanent pour la République, la « tradition laïque française », le vivre ensemble. Une fois, on sonne le tocsin pour les prières de rue ; une autre fois, c'est le foulard ou la viande halal qui sont visés pour protéger une supposée « identité française ».

Pour la LDH, la laïcité est le cœur d'une politique du vivre ensemble. Elle ne doit pas devenir un repère identitaire pour jouer des un-e-s contre les autres.

Les choix politiques faits à l'échelon local sont aussi d'une importance capitale pour favoriser la laïcité, améliorer le quotidien de chacun-e, retisser du lien social. Cela implique de :

- Promouvoir l'égalité de toutes et de tous
- Construire le « vivre ensemble »
- Garantir la neutralité et prévenir les tensions

Démocratique

La démocratie, ce n'est pas seulement pouvoir dire ce qu'on pense. La démocratie, c'est pouvoir dire et être entendu-e. C'est pouvoir constater comment l'intérêt général et nos intérêts plus particuliers sont pris en considération dans les politiques publiques.

Aujourd'hui, tout le monde constate que la démocratie fonctionne mal, et certains sont tentés de ne plus y croire.

Au plan général, les marchés financiers prétendent imposer leur loi, et les systèmes techniques ont tendance à prendre le pas sur des institutions élues comme le Parlement. Les associations et les syndicats qui portent la parole collective ont du mal à jouer leur rôle. Les grands centres de décision semblent de plus en plus éloignés. Les moyens manquent pour combattre la montée de la pauvreté, et le sentiment de l'impuissance de la politique est croissant.

Au plan local, les collectivités territoriales doivent répondre à toujours plus de problèmes, partout où l'Etat central n'intervient plus, sans que les financements nécessaires ne leur soient transférés.

Plus que jamais dans cette crise, il faut que la démocratie reprenne le terrain perdu, y compris au niveau local. Dans le débat public, tout le monde doit avoir le droit à la parole ; les exclu-e-s, comme celles et ceux qui craignent de le devenir, doivent participer à la prise de décision.

Dans la cité, chacun-e paye des impôts, directs et indirects. Tous les résidents et toutes les résidentes, quelle que soit leur nationalité, doivent pouvoir voter pour peser sur les choix de leur utilisation faite par nos élus.

Les choix politiques faits à l'échelon local sont d'une importance capitale pour faire vivre la démocratie, améliorer le quotidien de chacun-e, tisser du lien social. Cela passe par :

- Une démocratie élargie
- Une démocratie délibérative

Fraternelle

« Vivre ensemble », cela se pose à l'ensemble des pays européens, mais il faut d'abord trouver une réponse au niveau local, là où l'extrême droite cherche à ancrer ses solutions xénophobes et racistes.

Les droits refusés à certain-e-s le seront rapidement à d'autres et bientôt à toutes et tous.

A l'occasion des élections municipales, la LDH formule une double exigence :

- l'égalité des droits inscrite dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et les conventions internationales ;
- le refus de toute discrimination fondée sur la nationalité ou sur la régularité du séjour, de tout traitement diversifié des personnes en raison de leur origine réelle ou supposée, de toute logique qui aboutit à dresser telle partie de la population contre une autre.

Parce que les étranger-e-s aussi ont des droits, les mêmes pour toutes et tous, la LDH refuse une politique de l'immigration fondée sur l'enfermement des sans-papiers, les expulsions policières et la réduction de l'accueil des demandeur-euse-s d'asile. Elle milite pour l'égal accès de chacun-e à la dignité et aux droits (vie familiale, logement, soins, accès au travail, éducation). Cela suppose notamment la régularisation des sans-papiers qui vivent parmi nous, avec un titre pérenne et de plein droit, l'accueil et la scolarisation des mineur-e-s étranger-e-s, une action concertée pour favoriser l'insertion des populations qui vivent dans les squats ou les campements, tels les Roms, victimes d'un rejet raciste insupportable.

Les droits doivent être effectifs, accrus et non réduits, à commencer par l'endroit même où vivent les habitant-e-s : la commune.

Juste

La police et la justice sont souvent critiquées. Elles ont besoin de réformes fondamentales.

Mais les choix politiques faits à l'échelon local sont aussi d'une importance capitale pour lutter contre les injustices, améliorer le quotidien de chacun-e, retisser du lien social. Cela passe par :

- Repenser les voies de la légitimité de la police
- Permettre un accès au droit pour toutes et tous
- Refuser d'alimenter les peurs et les violences

Libre

Sous prétexte d'assurer le droit à la sécurité ou de lutter contre certaines fraudes, l'usage des fichiers, des caméras de vidéosurveillance, des contrôles et traçages électroniques porte atteinte à la vie privée. La multiplication de ces outils voudrait nous faire croire que le prix à payer pour une société sûre est une surveillance toujours plus grande. Cela s'appuie sur l'idée naïve que celle ou celui qui n'a rien fait de mal n'a rien à se reprocher, et qu'elle-il doit donc accepter d'être filmé-e, tracé-e, identifié-e à tout moment.

Les choix politiques faits à l'échelon local en matière de fichiers et de vidéosurveillance sont aussi d'une importance capitale pour favoriser la liberté, améliorer le quotidien de chacun, retisser du lien social.

Pour la LDH, il faut abandonner l'idée que la technologie permettrait une protection absolue contre tous les risques de la vie. Cette illusion conduit à accepter des restrictions aux libertés et des atteintes à la vie privée, sur lesquelles il sera impossible de revenir.

La sécurité se construit dans des pratiques sociales, des systèmes de solidarité et avec des moyens humains.

Ouverte et au service de ses habitant-e-s

Les rapports entre les espaces urbains et les territoires ruraux n'ont cessé de se modifier, et accentuent les inégalités. Avec la mondialisation, c'est la mise en concurrence généralisée de « tous contre tous » qui se développe. Avec la crise, les ressources dévolues aux collectivités s'amenuisent, alors qu'elles voient leurs responsabilités augmenter.

Les idées de l'extrême droite pour prétendre en sortir sont toujours les mêmes : trouver des boucs émissaires et pousser la concurrence entre les personnes. Le résultat est désastreux. L'extrême droite fait croire qu'elle a des solutions, mais elle ne propose que des imprécations qui, toutes, n'ont qu'un seul fondement : remettre chacun-e à « sa » place, et renvoyer les étranger-e-s au dehors.

Les choix politiques faits à l'échelon local sont aussi d'une importance capitale pour favoriser la démocratie.

Solidaire

La France connaît un accroissement spectaculaire des inégalités, particulièrement en matière de revenus.

Celles et ceux qui connaissent la précarité ou craignent l'exclusion sont aujourd'hui de plus en plus nombreux-euses.

Il faut, à l'échelon national, une volonté politique forte en faveur de la justice fiscale et sociale, contre le chômage et les exclusions. Face à la crise sociale, le maintien ou le développement des services publics est primordial.

Mais les choix politiques faits à l'échelon local sont aussi d'une importance capitale pour lutter contre les inégalités, améliorer le quotidien de chacun-e, retisser du lien social. Cela passe par :

- Un logement pour toutes et tous
- Une prise en charge diversifiée de la jeunesse
- L'accès aux soins garanti à toutes et tous
- Le soutien aux actions solidaires et à la vie associative
- La volonté de coopérer pour l'emploi
- La nécessité de favoriser le développement durable

*

* *